

## Les politiques belges et européennes face aux enjeux économiques et sociaux du vieillissement des populations

Micheline Lambrecht \*

Intervention dans le cadre du Colloque  
organisé conjointement par le CESW, l'IWEPS et la SDFB  
sur le thème

50 ans après le rapport Sauvy  
La population wallonne entre enjeux du passé et défis du futur  
Salle académique de l'ULg – 23 octobre 2012

\* Micheline Lambrecht est membre du Bureau fédéral du Plan ([ml@plan.be](mailto:ml@plan.be)).  
Les opinions émises dans cette communication sont cependant de sa seule responsabilité.

<http://www.plan.be>

### Plan de l'exposé

- Wallonie 1947-1960, 1975 : *Le rapport SAUVY*
- Wallonie 1971-2010, 2060: *Quel vieillissement?*
- Le vieillissement, un phénomène mondial : *Les recommandations de l'ONU*
- Le vieillissement, un enjeu économique multiple : *interventions du FMI, de l'OCDE et de l'Union européenne*
- Belgique : *d'un diagnostic précoce des conséquences budgétaires du vieillissement à plus de vigilance ? Politique fédérale*
- *Les défis qui se posent aux régions*

## Wallonie 1947-1960, 1975 : *Le rapport SAUVY*



En deux tableaux, Sauvy résume sa préoccupation sur le vieillissement de la population de la Wallonie (1960 observations; 1975 perspectives)

Il se fonde sur les perspectives élaborées par Roland Pressat.

	1960	1975	Accroissement en % de 1960 à 1975
Jeunes (moins de 20 ans)	825 000	921 000	+11,5
Adultes (20 à 65 ans)	1 779 000	1 692 000	-4,9
Vieux (plus de 65 ans)	396 000	512 000	+29,0
	3 000 000	3 125 000	+4,1

En proportion, l'évolution serait la suivante:

	1960	1975	
Jeunes	27,5	29,5	
Adultes	59,3	54,1	
Vieux	13,2	16,4	
<i>Total</i>	100,0	100,0	



## Analyse d'Alfred Sauvy

- La croissance de la population n'induit pas du chômage (« ancienne idée malthusienne ») mais garantit une possibilité de réponse souple à la croissance de la demande pour les produits, évitant ainsi l'inflation.
- Il est nécessaire d'adapter la structure de l'économie vers le secondaire et le tertiaire, poussant les branches les plus productives et dans les entreprises les postes les plus qualifiés.
- Un pays jeune contribue au soutien de l'économie par la construction de logements et entraîne l'élaboration de plans tournés vers l'avenir.
- *Pour Sauvy, une population âgée se tourne davantage vers la sécurité et le conservatisme ; le repli sur les avantages acquis peut handicaper encore davantage la reprise de la natalité, de l'immigration et donc de l'économie.*



## Propositions de politique d'Alfred Sauvy

- Une politique nataliste forte couvrant de nombreux volets.
- Une politique d'immigration associée à une politique de développement des postes de travail.
- Une politique d'appel des capitaux étrangers en se fondant sur la présence d'une main d'œuvre jeune, volumineuse et qualifiée.
- Une politique d'emploi prônant l'encouragement au travail (allongement de la vie active, autorisation du travail des retraités). Une réduction du temps de travail n'est justifiée économiquement que si les travailleurs sont interchangeables ou s'ils sont épuisés par la longueur de leur horaire ou la durée de leur carrière.
- La création d'un organisme de réflexion sur les évolutions sociétales à long terme, plaçant la démographie au centre de ses préoccupations .



## Wallonie 1971-2010, 2060: Quel vieillissement?



## Wallonie 1971-2010, 2060: Quel vieillissement?

### Structure d'âge de la population de la Wallonie

(1<sup>er</sup> janvier observé de 1975 à 2010, Perspectives de population BFP-DSIE 2011-2060)

	1975(Pressat)	1975	1990	2010	2015	2030	2045	2060
0-14	921 000	707 375	603 931	617 864	639 334	688 852	714 614	757 638
15-64	1 692 000	2 022 905	2 149 249	2 307 485	2 346 638	2 400 555	2 474 790	2 583 578
65+	512 000	474 416	490 481	573 035	631 474	846 715	987 675	1 074 013
Total	3 125 000	3 204 695	3 243 661	3 498 384	3 617 446	3 936 122	4 177 079	4 415 229

En proportion, l'évolution serait la suivante:

	1975(Pressat)	1975	1990	2010	2015	2030	2045	2060
0-14	29.5	22.1	18.6	17.7	17.7	17.5	17.1	17.2
15-64	54.1	63.1	66.3	66.0	64.9	61.0	59.2	58.5
65+	16.4	14.8	15.1	16.4	17.5	21.5	23.6	24.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



## Le vieillissement, un phénomène mondial

### *Les recommandations de l'ONU*



## L'ONU: deux Assemblées mondiales sur le Vieillissement

Première Assemblée mondiale sur le Vieillissement: Vienne, 1982

Deuxième Assemblée mondiale sur le Vieillissement: Madrid, 2002

-> Madrid International Plan of Action on Ageing (MIPAA)

-> « A Society for all Ages »

-> mise en œuvre régionale (UNECE)

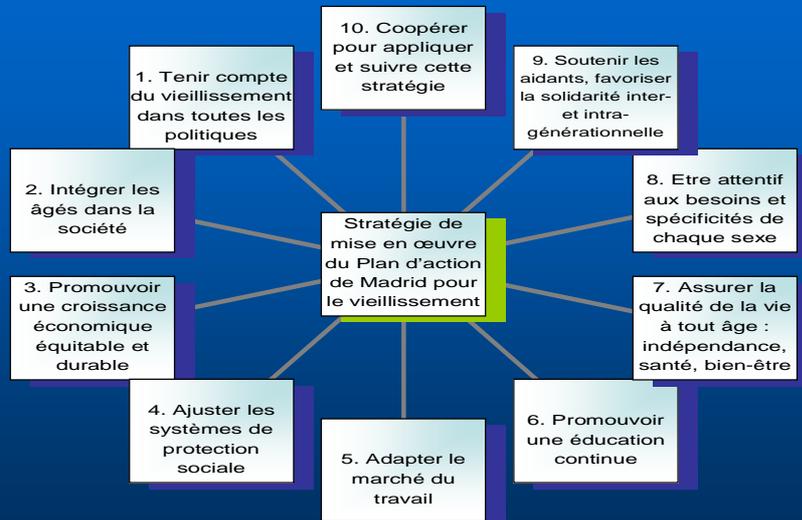
Conférence ministérielle régionale: Berlin, 2002

-> Regional Implementation Strategy (RIS)

-> 10 engagements pour une approche globale



Les dix engagements de la Stratégie régionale de Berlin  
pour la mise en œuvre du  
Plan international d'action sur le vieillissement de Madrid



Le vieillissement, un enjeu économique multiple :  
*interventions du FMI, de l'OCDE  
et de l'Union européenne*



## Années '80: Premières prises de conscience du vieillissement à venir des populations et questionnements divers

Pourra-t-on financer les systèmes légaux de pension (fondés sur la répartition)?

Les fonds de pension (US), une excellente source de financement de l'économie

Les milieux financiers proposent des produits d'épargne complémentaire

\*

Par ailleurs, les travailleurs âgés sont-ils aussi productifs?

Seront-ils frileux dans le placement de leur épargne ?

Composant une part importante de l'électorat, leur vote sera-t-il conservateur ?

Mais les âgés consomment, placent des revenus.

Ils rendent de multiples services aux enfants, petits-enfants.

Ils transfèrent une partie de leur patrimoine de leur vivant.



## Rôle des institutions internationales

Le courant néolibéral domine l'économie.

Le FMI particulièrement pousse les pays européens à instaurer des systèmes de pension privés encore peu développés à l'époque.

L'OCDE et la Commission européenne lui emboîtent le pas.

Les organismes internationaux fournissent les premiers cadres d'analyse.

Ils se penchent d'abord sur la problématique des pensions, au cadre comptable relativement aisé à établir.

Dans un deuxième temps, au vu du développement croissant de maladies chroniques de dégénérescence fréquentes chez les grands âgés de plus en plus nombreux, ils se penchent sur la question du financement des soins de santé.



## La stratégie européenne face au vieillissement

- Focus sur le taux d'emploi (Lisbonne, 2000)
  - Objectifs: 70% tous, 60% femmes, 50% travailleurs âgés
  - Réduction des retraites anticipées
  - Formation continuée (life long learning)
- « Stratégie à trois angles pour les pensions » (Stockholm, 2001)
  - Hausse du taux d'emploi
  - Réduction des dettes publiques
  - Réforme des systèmes de pensions
- Focus sur la réforme des pensions (Laeken, 2001)
  - Adéquation aux besoins
  - Soutenabilité financière
  - Modernisation
- Progressivement plus d'analyse des dépenses de santé



## Le Working Group on Ageing de la Commission européenne

Créé en décembre 1999, il prend le leadership des études sur la possibilité de financer à long terme les dépenses sociales dans l'Union européenne.

Dirigé pendant plusieurs années par le Commissaire belge au Plan, il s'inspire des travaux de cet organisme (voir ci-après). Partant des perspectives de population établies par Eurostat, il y associe des paramètres comportementaux (taux de scolarité, taux d'activité, taux d'ayant droit à la pension, longueur de carrière,...), législatifs (modifications des paramètres de calcul des pensions, contrainte de croissance des dépenses de santé) et économiques (productivité à venir, emploi, chômage,...).

- Rapport sur l'évolution future des dépenses sociales en % du PIB 'Ageing Report'
- Rapport sur la soutenabilité financière du « vieillissement », ou possibilité de financer les dépenses sociales du vieillissement, pensions et santé
- Examens réciproques par les pays de toute nouvelle réforme des pensions.



Position relative de la Belgique dans l' « Ageing Report 2012 »  
Coefficient démographique de dépendance (65+/15-64, en %)

	2010	2020	2030	2060
Belgique	28,7	33,4	40,9	48,5
Allemagne	33,9	38,9	51,8	65,1
France	28,5	36,6	43,8	51,7
Pays-Bas	25,3	34,3	44,7	52,3
Espagne	26,8	31,6	39,1	61,4
Italie	33,3	37,8	45,1	61,6
Pologne	20,9	29,6	38,8	70,7
Roumanie	23,2	28,2	32,9	70,5

Source : Perspectives Eurostat : EUROPOP2010, convergence scenario; European Commission, Ageing Report 2012



Position relative de la Belgique dans l' « Ageing Report 2012 »  
Evolution des dépenses sociales en % du PIB

	Education		Chômage		Santé		Soins longue durée		Pensions		Total dépenses sociales		
	2010	2010-2060	2010	2010-2060	2010	2010-2060	2010	2010-2060	2010	2010-2060	2010	2010-2060	2060
Belgique	5,7	0,5	2,1	-0,1	6,3	0,4	2,3	2,7	11,1	5,1	27,4	8,6	36,0
Allemagne	3,9	-0,2	1,0	-0,3	8,0	1,4	1,4	1,7	10,8	2,6	25,1	5,2	30,3
France	5,0	-0,4	1,7	-0,6	8,0	1,4	2,2	2,1	14,6	0,5	31,5	3,0	34,5
Pays-Bas	5,3	-0,1	1,6	-0,3	7,0	1,0	3,8	4,1	6,8	1,8	24,5	6,5	30,9
Espagne	4,2	-0,5	2,0	-1,1	6,5	1,3	0,8	0,7	10,1	3,6	23,6	3,9	27,5
Italie	4,1	-0,5	0,7	-0,3	6,6	0,6	1,9	0,9	15,3	-0,9	28,6	-0,2	28,4
Pologne	3,9	-0,5	0,2	-0,1	4,9	1,9	0,7	1,0	11,8	-2,2	21,5	0,1	21,6
Roumanie	3,5	-0,1	0,5	-0,3	3,7	1,0	0,6	1,1	9,8	3,7	18,1	5,4	23,5

Source : Perspectives Eurostat : EUROPOP2010, convergence scenario; European Commission, Ageing Report 2012 et Réforme des pensions de décembre 2011



**Belgique : d'un diagnostic précoce des  
conséquences budgétaires du vieillissement  
à plus de vigilance ?  
Politique fédérale**

19 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

Dès 1981, un lien entre dépenses sociales par âge et évolution de la population  
Montant moyen des prestations sociales  
par personne et par classe d'âge, en 1977 – en francs

	Prestations sociales liées à la naissance	Allocations familiales	Institutions de garde d'enfants	Enseignement	Chômage et prépensions	Santé	Pensions	Total
00-04	8460	26342	1954	17630		14191		68577
05-09		29957		34182		10787		74926
10-14		35679		65679		7980		109338
15-19		26698		58318	6241	10435		101692
20-24		6508		20453	17158	15283		59402
25-29		2189		3821	12499	15618		34127
30-34					8391	18288		26679
35-39					6884	20215	5668	32767
40-44					6620	24551	5668	36839
45-49					6968	28372	18629	53969
50-54					7406	33262	35249	75917
55-59					13881	37800	51322	103003
60-64					14643	43556	79120	137319
65-69						28370	125328	153698
70-74						21760	110142	131902
75-79						20473	93559	114032
80-84						16407	80069	96476
85-89						16055	76119	92174
90-94						15814	76119	91933
95-99						15814	76119	91933

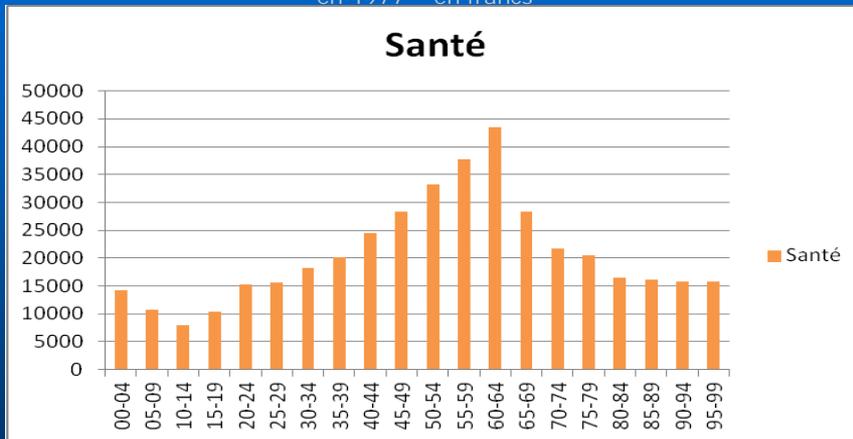
Source: Lambrecht M., in Bilan et Avenir des politiques sociales, 1981, Tome 1, p.154, Tableau 31

20 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

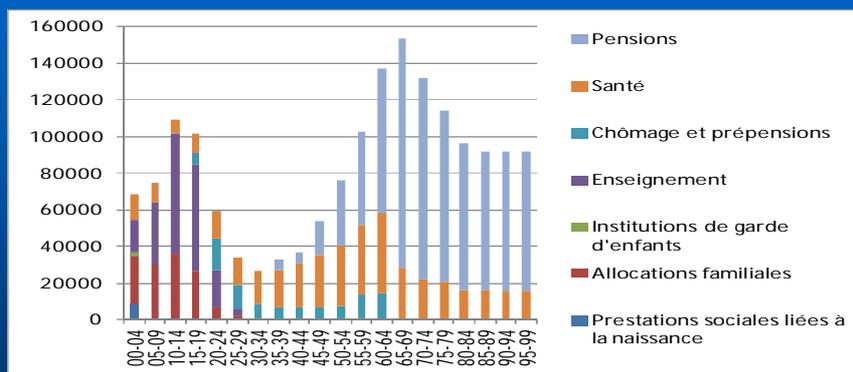
Prestations sociales moyennes pour la santé <sup>(\*)</sup>  
par personne et par classe d'âge  
en 1977 – en francs



Source: Lambrecht M., in Bilan et Avenir des politiques sociales, 1981, Tome 1, p.154, Tableau 31  
(\* ) Cette ancienne approche n'inclut pas encore les soins de longue durée aux âgés principalement, que ce soit à domicile ou en institutions spécialisées.



Prestations moyennes de Santé  
par personne et par classe d'âge  
en 1977 – en francs



Source: Lambrecht M., in Bilan et Avenir des politiques sociales, 1981, Tome 1, p.154, Tableau 31



## Evolution de la dépense sociale par système de 1977 à 2000, à prix et contexte constants de 1977 (1977=100)

en francs

	1977	1980	1985	1990	1995	2000
Prestations sociales liées à la naissance	100.0	95.1	97.3	103.2	103.5	99.2
Allocations familiales	100.0	95.7	89.2	85.4	84.5	85
Institutions de garde d'enfants	100.0	95.1	97.3	103.2	103.5	99.2
Enseignement	100.0	96.5	89.5	83.5	81.1	81.8
Chômage et prépensions	100.0	102.1	107.2	105.7	102.7	99.8
Santé	100.0	100.3	102.5	103.9	104.9	105.9
Pensions	100.0	100.3	100.5	103.8	106.7	109.4
Total	100.0	99.1	98	97.7	98.1	99.2

Source: Estimation de 1981 (1977 observé, 1980 à 2000: Perspectives INS 1976-200)  
Lambrecht M., in Bilan et Avenir des politiques sociales, 1981, Tome 1, p.161, Tableau 35.B



## A partir des années 1990, les mesures se succèdent

- Age flexible de la retraite pour les hommes (1990, Min. Vanderbiest , Detiege) ;
- Gestion globale des systèmes de sécurité sociale (1994 , Min. Dehaene) ;
- Réaffirmation des protections du premier pilier légal des pensions – allongement progressif de l'âge de pension des femmes à 65 ans (1996, Min. Willockx, Colla) ;
- Constitution d'un Fonds du vieillissement pour faire face au financement futur des pensions, engagement à réduire le dette publique, création d'un Comité sur le vieillissement chargé d'établir un rapport annuel (2001, Min. Vandenbroucke) ;
- Renforcement et démocratisation du second pilier des pensions (2003, Min. Vandenbroucke).
- Dans les années 2000, création du Centre d'expertise sur la santé, mesure de limite de la croissance de la dépense de santé (2004-2005, Min. Demotte).
- Le « Pacte des générations » entreprend une action d'envergure sur les incidences possibles de l'allongement de la vie à tout âge (2006, gouvernement fédéral). Il rejoint ainsi une approche plus globale comme celle encouragée par l'ONU en 2002. Sa mise en application demande plusieurs années, mais est freinée par la crise à partir de 2008; le Fonds de vieillissement n'est d'ailleurs plus alimenté dès alors. Les mesures d'adaptation au bien-être sont particulièrement ciblées sur les plus démunis.



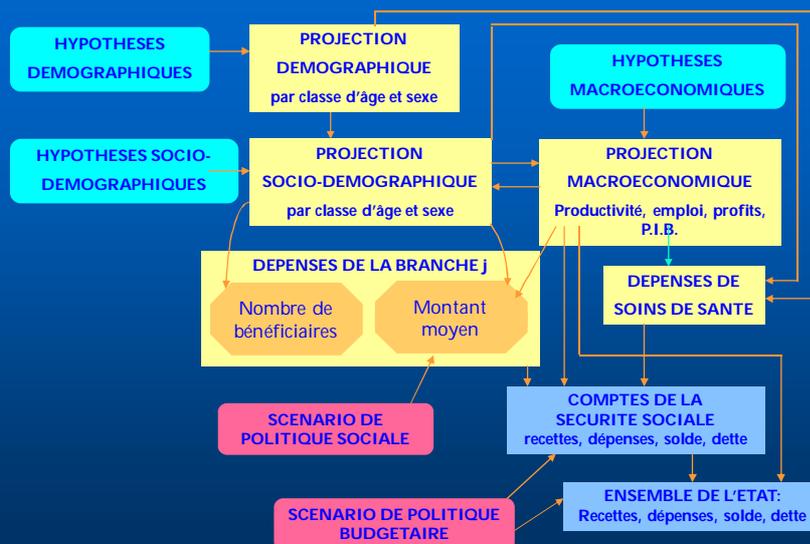
## Stratégie belge fédérale pour faire face au coût du vieillissement

- **Soutenabilité financière :**
  - Incitants à travailler plus et plus longtemps, tout en organisant mieux la répartition des temps de travail, famille, loisir-étude ;
  - Gestion globale de la sécurité sociale ;
  - Adaptation « au bien-être », prudente, des pensions et allocations les plus faibles ;
  - Réduction de la dette publique et constitution d'un Fonds de vieillissement\* ;
  - Analyse et contrôle de la dépense de santé.
- **Soutenabilité sociale inscrite dans le cadre d'un système de pension à trois piliers :**
  - Consolidation du premier pilier, légal, des pensions ;
  - Développement d'un second pilier plus accessible et mieux protégé ;
  - Incitants fiscaux à la constitution d'une épargne personnelle base du troisième pilier.

\* Le Fonds de vieillissement n'est plus financé depuis 2008.



## Le système de modèles MALTESE: schéma



## Evolution des dépenses sociales en % du PIB

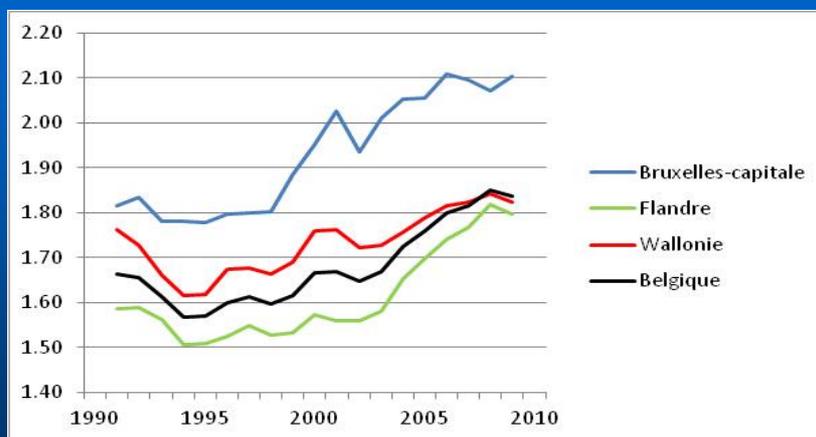
	2011	2030		2060	
	rapport 2012	rapport 2002	rapport 2007	rapport 2012	rapport 2012
Allocations familiales	1,6	1,1	1,3	1,6	1,4
Chômage et prépensions	2,4	1,5	1,6	1,6	1,4
Soins de santé et Incapacité de travail	9,6	9,4	10,3	11,0	12,5
Pensions	9,9	11,1	12,5	13,6	14,5
Autres dépenses sociales	1,7	1,8	1,6	1,7	1,6
<b>Total</b>	<b>25,2</b>	<b>24,7</b>	<b>27,3</b>	<b>29,5</b>	<b>31,4</b>
<i>Rémunération des enseignants</i>	4,1	3,7	3,6	4,3	4,3



## *Les défis qui se posent aux régions*



### Nombre moyen d'enfants par femme (ICF) par région (observations)



Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;

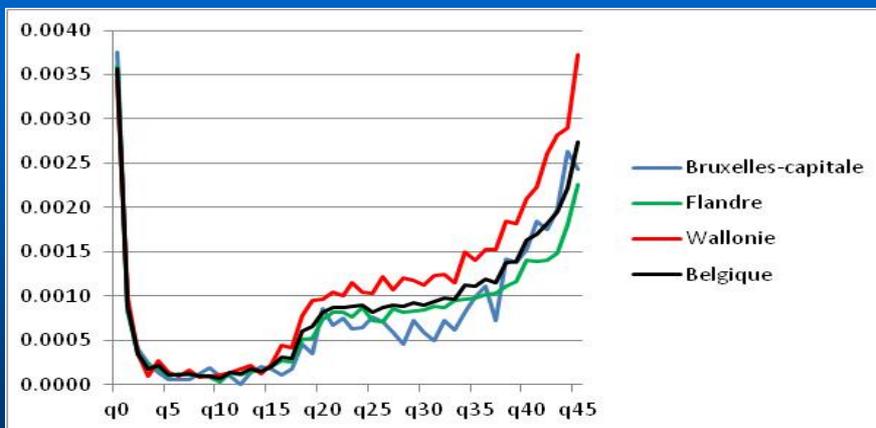


### Nombre moyen d'enfants par femme (ICF) par région

	1991	2000	2009	2020	2060
Bruxelles-capitale	1,82	1,95	2,10	2,02	2,10
Flandre	1,59	1,57	1,80	1,81	1,82
Wallonie	1,76	1,76	1,82	1,86	1,89
Belgique	1,66	1,67	1,84	1,85	1,87



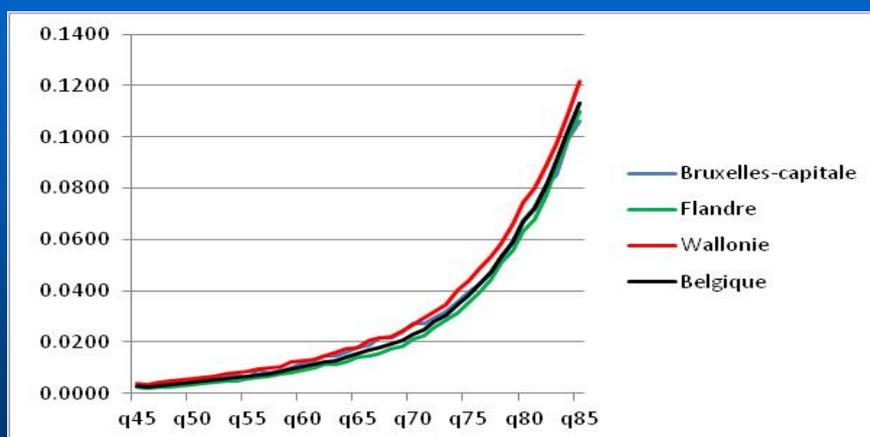
### Quotients de mortalité par région – 0 à 45 ans Hommes - Moyenne 2005-2009



Source: Observations: DGSIE, Calculs BFP



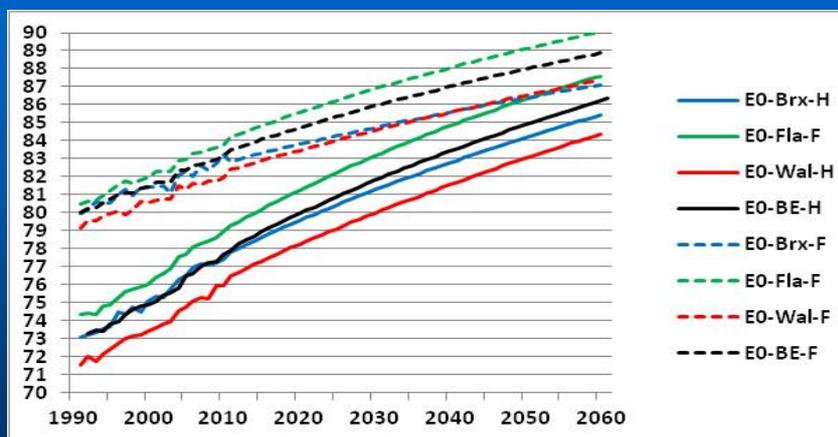
### Quotients de mortalité par région – 45 à 75 ans Hommes - Moyenne 2005-2009



Source: Observations: DGSIE, Calculs BFP



## L'allongement moyen de la vie Espérance de vie à la naissance par région



Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE

33 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

## L'allongement moyen de la vie Espérance de vie à la naissance par région

	1991	2000	2010	2020	2060
<b>Hommes</b>					
Bruxelles-capitale	73.06	75.12	77.42	79.56	85.42
Flandre	74.34	76.01	78.95	81.24	87.59
Wallonie	71.55	73.41	75.95	78.24	84.38
Belgique	73.29	75.08	77.86	80.14	86.33
<b>Femmes</b>					
Bruxelles-capitale	79.99	81.39	83.23	83.82	87.12
Flandre	80.48	81.94	83.77	85.55	90.06
Wallonie	79.16	80.54	81.99	83.46	87.38
Belgique	79.99	81.42	83.14	84.71	88.88

Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE

34 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

### L'allongement moyen de la vie Espérance de vie à 85 ans par région

	1991	2000	2010	2020	2060
<b>Hommes</b>					
Bruxelles-capitale	4,94	5,20	5,64	5,97	7,18
Flandre	4,86	5,01	5,65	5,98	7,36
Wallonie	4,41	4,69	5,31	5,75	7,18
Belgique	4,73	4,93	5,55	5,91	7,29
<b>Femmes</b>					
Bruxelles-capitale	6,48	6,67	7,12	7,15	8,19
Flandre	5,98	6,24	6,82	7,21	8,76
Wallonie	5,69	5,95	6,64	6,85	8,28
Belgique	5,94	6,19	6,79	7,09	8,57

Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



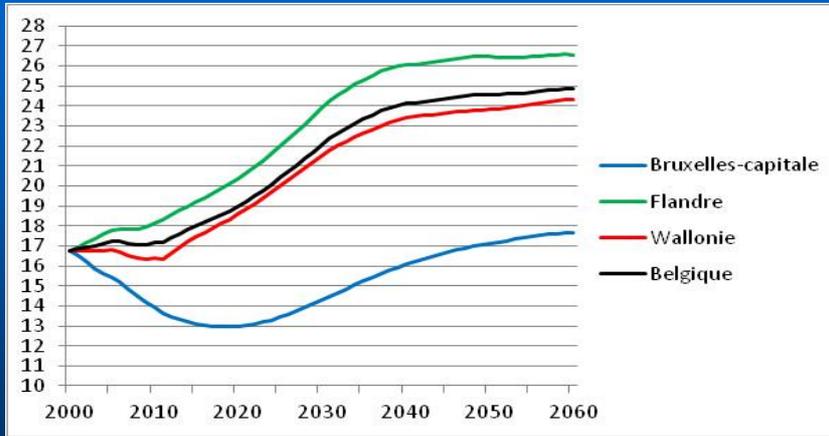
### Solde des migrations internationales par région (en unités)

	2000	2010	2020	2060
Bruxelles-capitale	6741	29406	17006	13446
Flandre	5840	34393	17365	12999
Wallonie	1151	15649	8899	5486
Belgique	13732	79448	43270	31931

Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



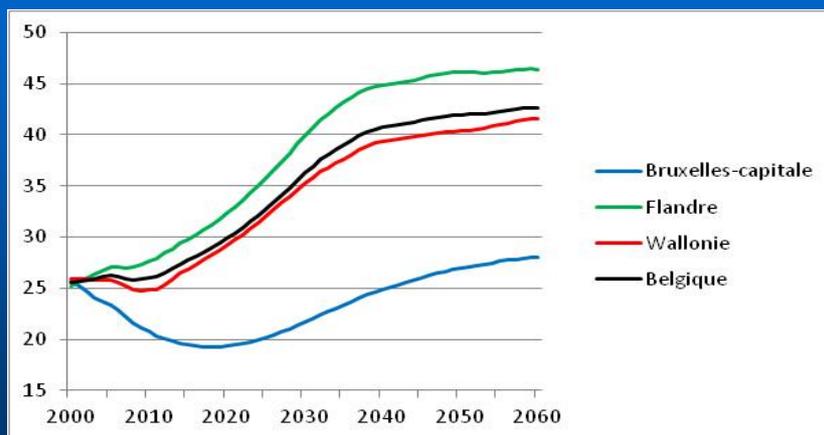
## Part des 65 ans et plus dans la population respective (en %)



Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



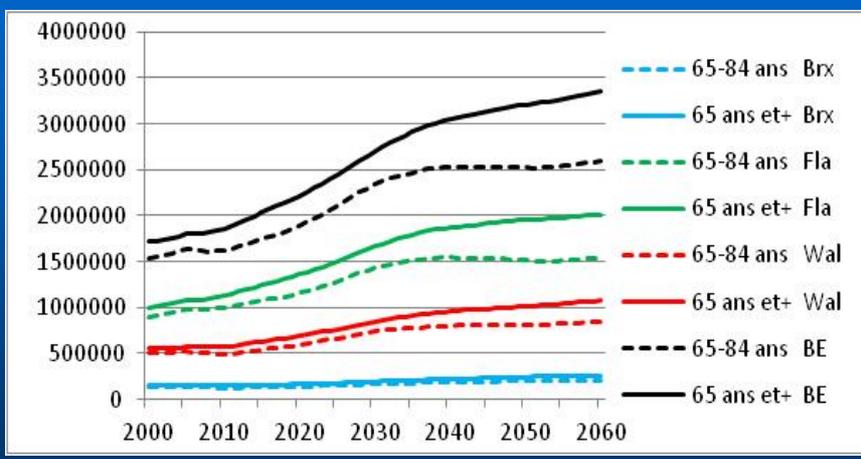
## Coefficient démographique de dépendance des âgés (65 ans et plus/15 à 64 ans)



Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



## Evolution des groupes d'âgés par région

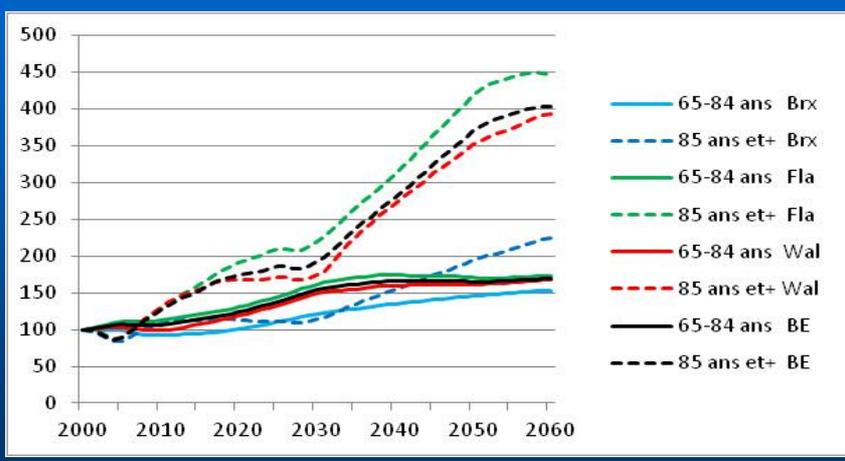


Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP.  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



## Evolution des groupes d'âgés par région

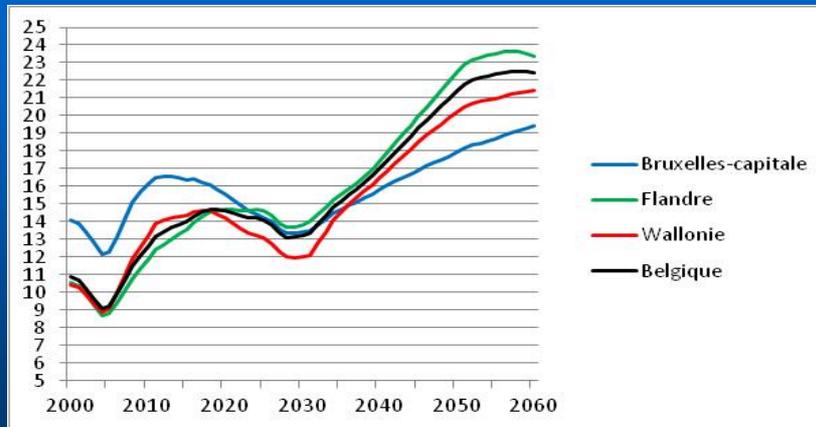
(en indices, 2000=100)



Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP.  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE



## Part des plus de 85 ans dans le groupe des plus de 65 ans de chacune des régions (%)



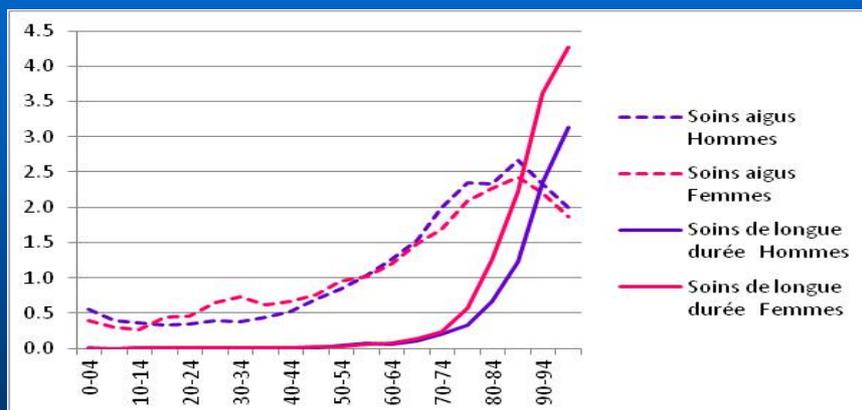
Sources: Observations : DGSIE, Calculs BFP;  
Perspectives de population 2011-2060, BFP-DGSIE

41 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

## Profil du poids relatif de la dépense de santé par personne d'une classe d'âge en soins aigus ou soins de longue durée par rapport à une dépense générale moyenne de 1 par sexe, Belgique - 2007



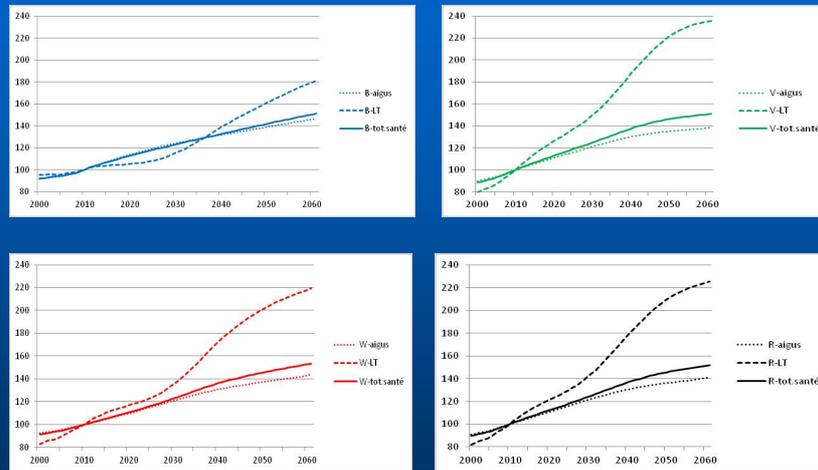
Source: BFP, Rapport du Comité d'étude du Vieillessement, 2011

42 Bureau fédéral du Plan



Analyses et prévisions économiques

Incidence des seules évolutions démographiques sur la dépense de santé en soins aigus ou soins de longue durée par région (2010 = 100)



Source: données BFP, Calculs M. Lambrecht



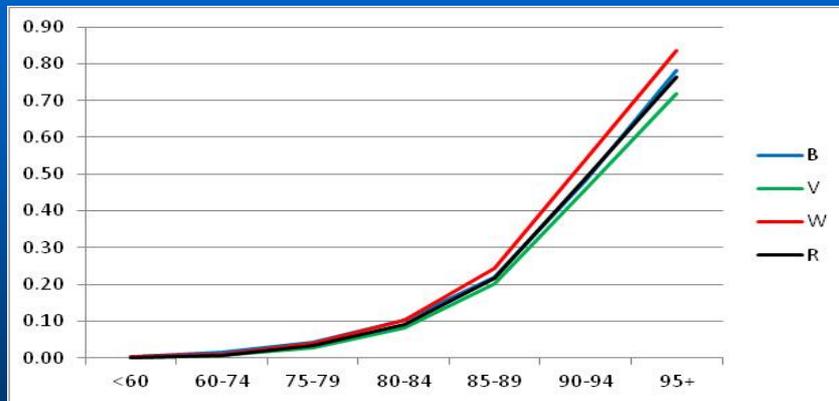
Incidence des seules évolutions démographiques sur la dépense de santé en soins aigus ou soins de longue durée par région (2010 = 100)

	2000	2010	2020	2030	2060
<b>Région de Bruxelles-capitale</b>					
Soins aigus	92	100	114	124	146
Soins longue durée	95	100	105	115	180
Ensemble soins	92	100	113	123	150
<b>Région flamande</b>					
Soins aigus	90	100	111	121	138
Soins longue durée	79	100	127	150	234
Ensemble soins	89	100	113	125	151
<b>Région wallonne</b>					
Soins aigus	93	100	110	121	143
Soins longue durée	83	100	117	135	217
Ensemble soins	91	100	111	123	153
<b>Belgique</b>					
Soins aigus	91	100	111	121	140
Soins longue durée	82	100	121	142	224
Ensemble soins	90	100	112	124	151

Source: données BFP, Calculs M. Lambrecht



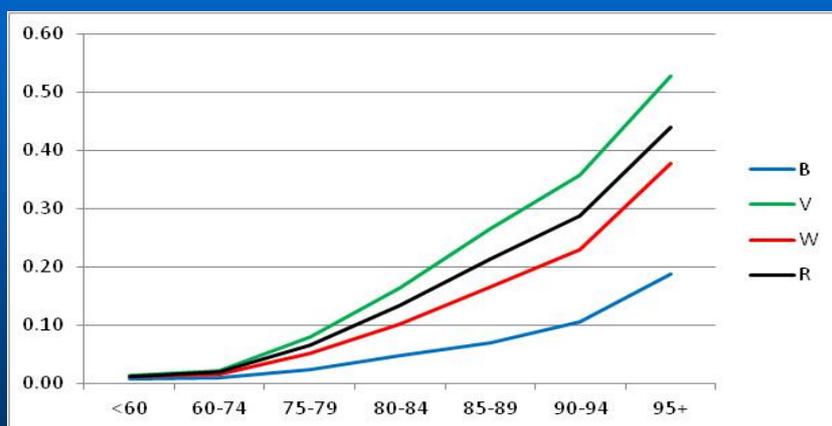
Personnes en Maison de repos ou en Maison de repos et de soin  
(en pourcentage de la classe d'âge)  
Belgique et Régions – Hommes et Femmes - 2010



Source: INAMI, Calculs BFP (M. Lambrecht)



Personnes bénéficiaires de soins à domicile  
(en pourcentage de la classe d'âge)  
Belgique et Régions – Hommes et Femmes - 2010



Source: INAMI, Calculs BFP (M. Lambrecht)



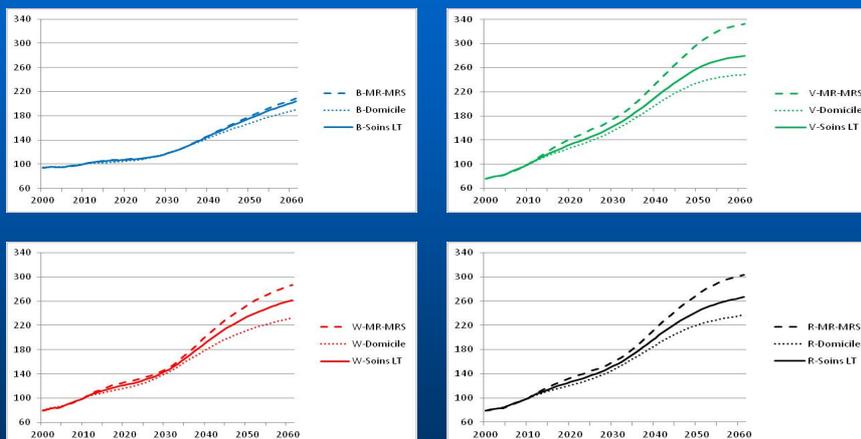
## Incidence des seules évolutions démographiques sur le nombre de personnes en MR, MRS et de bénéficiaires de soins à domicile Régions et Belgique – Hommes et Femmes

	2010	2020	2030	2060	2060 (2010=100)
<b>Région de Bruxelles-capitale</b>					
MR-MRS	12.563	13.784	15.020	26.337	206
Soins domicile	48581	5.154	5.794	9.253	189
Soins longue durée	17.420	18.938	20.814	35.590	201
<b>Région flamande</b>					
MR-MRS	61.589	87.332	107.929	203.942	331
Soins domicile	104.372	132.821	162.047	258.996	248
Soins longue durée	165.961	220.153	269.976	462.938	279
<b>Région wallonne</b>					
MR-MRS	42.840	54.089	63.418	121.872	284
Soins domicile	36.933	42.996	51.818	85.182	231
Soins longue durée	79.773	97.085	115.236	207.054	260
<b>Belgique</b>					
MR-MRS	117.270	156.083	187.683	353.648	302
Soins domicile	146.103	177.111	214.198	344.578	236
Soins longue durée	263.374	333.194	401.881	698.226	265

Source: sur base données INAMI, Calculs BFP (M. Lambrecht)



## Incidence des seules évolutions démographiques sur le nombre de personnes en MR, MRS et bénéficiaires de soins à domicile (Belgique et Régions – 2010=100)



Source: sur base données INAMI, Calculs BFP (M. Lambrecht)



Merci pour votre attention

